

Intervention de
Madame Sylvia PINEL,
Ministre de l'artisanat, du commerce et du tourisme
à
l'AG du Conseil du Commerce de France
le 26 juin 2012

Monsieur le Président du Conseil du commerce de France ;

Monsieur le Président de l'assemblée des chambres
françaises de commerce et d'industrie ;

Mesdames et messieurs les présidents ;

Mesdames et messieurs,

Je suis heureuse d'être aujourd'hui parmi vous pour cette
assemblée générale, et permettez-moi de vous remercier
pour votre invitation. C'est l'occasion pour moi de me
présenter à vous, et de vous témoigner de mon
engagement et de ma volonté pour mener à bien la mission
que m'a confiée le Président de la République.

Vous venez d'ailleurs de nous présenter une vidéo nous rappelant les engagements de celui qui n'était alors que candidat.

Que de temps passé depuis ! Je me permets à ce titre de vous remercier, Monsieur le président, pour les vœux que vous venez de m'adresser.

Je me réjouis de la confiance que les français ont accordée à la majorité présidentielle. La tâche qui nous attend est immense mais je suis convaincue que les français ont compris notre message, celui de la franchise, de la responsabilité et de l'honnêteté.

En nous montrant cette vidéo, vous vous attendez peut-être à ce que je vous dise que nous n'allons pas faire ceci, ou que nous ne ferons cela.

Ce n'est pas mon intention. Les engagements de campagne du Président de la République sont notre feuille de route. Vous venez de les entendre, je n'ai pas besoin de les rappeler.

La tâche qui nous a été confiée est de les mettre en application, afin d'œuvrer pour une France plus juste, plus solidaire et qui pourra, enfin, prendre le chemin du redressement et de la croissance.

Ce redressement de la France passera nécessairement par un assainissement des comptes publics. Nous devons nous désendetter, nous devons permettre à l'Etat de retrouver des marges de financement, c'est notre engagement et c'est notre devoir.

Mais le redressement de la France, c'est aussi la refondation de notre tissu productif, le développement de nos entreprises, de notre commerce et de notre consommation, c'est la relance de l'emploi. Après avoir été ministre déléguée, j'ai été nommée jeudi Ministre de plein exercice. C'est un signal fort que souhaitent vous adresser le Président de la République et le Premier Ministre. Le redressement de la France au travers du « pacte productif » que vous propose le gouvernement ne pourra se faire sans vous. Le commerce, avec ses 11 points de produit intérieur brut, est un facteur essentiel de la structuration des territoires urbains et de la revitalisation des espaces ruraux. Il doit lui aussi participer au redressement de la France.

Vous avez évoqué, messieurs les présidents, un certain nombre de vos priorités qui ont été plus largement présentées dans le cadre du « Pacte pour le commerce ». Sachez que nous sommes déjà au travail et que nous les étudions avec attention.

Mais, je ne suis pas venue aujourd'hui pour vous apporter des réponses toutes faites sur ces priorités. Je suis venue pour vous proposer une méthode de travail, celle du gouvernement auquel j'appartiens, et qui sera celle de la concertation et du dialogue.

Après les mois que nous venons de passer, où les corps intermédiaires n'ont cessé d'être fustigés et dénigrés par le pouvoir en place, la volonté du président de la République est de redonner toute sa place à la concertation. J'y suis personnellement très attachée. Les bonnes réformes ne peuvent être unilatérales.

Nous aurons donc l'occasion de nous revoir souvent !

Pour mener à bien cette concertation nous aurons besoin de vous, et de vos instances. Vous êtes indispensables à la bonne mise en œuvre des politiques publiques car vous

connaissez précisément vos besoins, les bons et les mauvais aspects du système et les manières de le faire évoluer.

C'est la raison pour laquelle j'entends votre demande de création d'une Commission Permanente de Concertation sur le Commerce, sur le même modèle que celles dont bénéficient l'industrie ou encore les services.

Cependant, des instances de concertation existent déjà, je pense notamment à la commission d'orientation du commerce de proximité et à son conseil stratégique. **Nous devons donc mener ensemble une réflexion** afin de déterminer si ces instances **peuvent évoluer** pour mieux répondre aux besoins ou si une refonte en profondeur est nécessaire.

Les deux organisations que vous présidez devront pleinement jouer leur rôle dans cette concertation.

J'ai également souhaité rencontrer des chefs d'entreprises par petits groupes afin que leurs préoccupations soient bien prises en compte et je sais que vous y travaillez activement et je tiens à vous en remercier.

Cette concertation se fera rapidement, dès la rentrée prochaine, où une table ronde sera organisée pour poser les jalons de notre collaboration future.

A l'issue de cette table ronde, nous déterminerons les modalités d'organisation de l'instance qui permettra nos échanges futurs.

La concertation sera également le maître mot pour l'examen de la question des soldes flottants. C'est une question d'actualité puisque l'ouverture des soldes est demain, et je pense qu'une évaluation du dispositif actuel est nécessaire car certains d'entre vous le trouvent peu satisfaisant. Le rapport du CREDOC sur ce sujet me sera remis très prochainement. Je souhaite ensuite réunir, dès la rentrée, l'ensemble des parties concernées, acteurs du commerce et représentants des consommateurs, pour partager les conclusions de ce rapport et leur permettre d'échanger leurs points de vue sur cette question et de faire part de leurs propositions.

Nous aurons donc dès la rentrée de nombreux chantiers à évoquer, mais je souhaite aujourd'hui revenir plus

particulièrement sur la question de la fiscalité puisque vous l'avez évoquée, Monsieur le Président. Elle est essentielle pour votre équilibre, pour votre compétitivité, et pour votre développement.

Les chiffres que vous évoquez, ainsi que les conclusions du livre blanc, témoignent bien de la nécessité de réexaminer la fiscalité du commerce. Notre engagement est de mettre en place une fiscalité plus juste et plus cohérente, comme l'a longuement rappelé le Président de la République dans la vidéo. Il s'agit là, d'une de nos priorités.

J'ai bien entendu également les inquiétudes et les difficultés qu'ont pu faire naître certaines mesures, comme par exemple les modalités de calcul de la taxe locale sur la publicité extérieure ou la réforme des valeurs locatives foncières.

Mais, alors que je viens de vous présenter notre méthode de gouvernement, celle de la concertation et du dialogue, vous comprendrez aisément que je ne peux pas aujourd'hui vous dire quelle sera la nouvelle fiscalité qui vous impactera.

Nous mènerons un travail commun avec les acteurs concernés ainsi qu'avec les autres ministères et les collectivités territoriales. Je porterai avec énergie cette question auprès de l'ensemble de mes collègues du gouvernement.

Je souhaite néanmoins vous faire part de deux mesures que nous prendrons, et dont les modalités de mise en œuvre doivent faire partie de notre concertation.

La première mesure dont je souhaite vous parler est le maintien de l'exonération de charges pour les heures supplémentaires pour les entreprises de moins de 20 salariés. Le projet du Président de la République n'est pas de défaire tout ce qu'a fait le gouvernement précédent. Pour les PME et TPE cette mesure a été bénéfique, et nous la garderons. Au même titre, nous maintiendrons le principe des exonérations de cotisations sociales sur le travail non qualifié.

La deuxième mesure est la révision de l'imposition sur les sociétés afin d'alléger l'imposition des PME et des TPE. Cette mesure a été portée par le Parti Radical de Gauche, depuis très longtemps, et en particulier lors des primaires

citoyennes, et je suis heureuse qu'elle ait été reprise dans le programme du Président de la République. Notre objectif est de remettre de la justice dans la fiscalité, et ce sera une première pierre de cette politique.

Je sais bien qu'il n'y a pas que la question de la petite entreprise, et j'entends les revendications de chacun. Les moyennes et grandes surfaces connaissent aujourd'hui une situation qui leur est propre avec des problématiques spécifiques que nous prendrons en compte. Vous avez parlé, Monsieur le Président, de la nécessité de ne plus opposer les différentes formes de commerces les unes aux autres, opposer grande distribution et « petit » commerce, opposer commerce associé et commerce indépendant. Sachez que je partage votre avis. Les commerces sont aussi complémentaires entre eux, et c'est ce dynamisme que nous souhaitons développer.

Ce développement ne se fera pas au travers d'une nouvelle loi sur l'urbanisme commercial. Le Président de la République s'y était engagé, et je ne souhaite pas que soient remis en cause l'équilibre actuellement trouvé. Cela ne veut pas dire que des ajustements ne seront pas nécessaires pour prendre en compte les évolutions de ce

secteur très mobile, mais il ne s'agira pas de réforme d'ampleur.

Le gouvernement auquel j'appartiens aura à cœur, tout au long de son mandat, de stabiliser l'environnement législatif, administratif et fiscal, indispensable au développement de vos stratégies de court et de moyen terme.

Avant de conclure, je souhaite évoquer avec vous un sujet auquel je tiens tout particulièrement, **celui du rapprochement entre commerce et tourisme**. Je souhaite que des synergies puissent se développer entre ces deux secteurs qui ont tout à gagner à évoluer ensemble. L'Alliance du commerce a lancé l'année dernière une étude sur les grandes villes françaises qui montre bien les liens très étroits qui existent entre le commerce et le tourisme et leur impact sur le chiffre d'affaires des points de vente. Nous poursuivrons cette réflexion avec les acteurs du tourisme, les organisations représentatives du commerce et les collectivités locales.

La France doit aujourd'hui faire face à de nouvelles concurrences et plusieurs villes européennes telles que Londres, Madrid ou Berlin bénéficient d'une image attractive qui nous concurrence directement. Les enjeux pour le

commerce sont forts car de nombreuses clientèles originaires d'Asie, du Moyen Orient, d'Amérique Latine ou de Russie lient très directement tourisme et shopping.

Nous devons être en situation de répondre à cette demande, d'abord dans les grands centres urbains car c'est là que se dirigent les touristes en premier lieu, mais également sur tout le territoire pour arriver à capter le flux de ceux qui reviennent ensuite en France.

Sans vous faire ici la liste des actions que nous devons mener, et qui sont pour certaines encore en cours d'élaboration, je souhaite décloisonner les acteurs et mieux associer le commerce à l'élaboration de l'offre touristique. C'est à partir des « bonnes pratiques » observées par exemple à Londres ou en Espagne, que l'ensemble des acteurs doivent être davantage impliqués en faisant notamment de la dimension « shopping » une thématique à part entière.

Je souhaite également que le commerce puisse être placé au cœur de l'animation touristique en sensibilisant davantage les commerçants à l'impact des grands évènements, en valorisant les marchés ambulants, en

développant l'apprentissage des langues étrangères des personnels ou encore en améliorant l'intégration du tourisme et du commerce dans la conception de l'aménagement urbain.

Voici, mesdames et messieurs, ce que je souhaitais vous dire aujourd'hui, et je vous remercie une nouvelle fois pour votre invitation. Le gouvernement auquel j'appartiens aura à cœur, dans l'ensemble des réformes que nous devons mener, d'associer au plus près les acteurs concernés. Nous serons donc appelés à nous revoir régulièrement et à définir ensemble les contours des grandes réformes de ce quinquennat, et je pense tout particulièrement à celle de la fiscalité. Notre objectif commun sera de relever le défi de la croissance, de la création d'emplois et du développement de l'économie française.